

Le Sabot de Vénus

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

N°32 - juillet 2010



NUMÉRO SPÉCIAL
**LES SITES GÉRÉS PAR LE CONSERVATOIRE
DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS**





Les Chaumes de Nantoux (21)



M. Paris - CSNB
La Loire vers Pouilly-sur-Loire (58)

Sommaire

Editorial

3 - Editorial

4 - Petit tableau de bord des sites gérés

Tour d'horizon en chiffres des sites gérés par le Conservatoire.

6 - Le réseau des bénévoles

Désireux de participer activement à la protection de la nature dans notre région, des adhérents ont rejoint le réseau des bénévoles.

7 - La parole aux acteurs locaux

Sur le terrain, le Conservatoire travaille avec de nombreux partenaires : trois d'entre eux nous parlent de cette collaboration.

8 - De la maîtrise d'usage à la gestion

Une fois la maîtrise d'usage acquise, plusieurs étapes sont encore nécessaires pour assurer la gestion idéale d'un site.

9 - Les Réserves Naturelles Nationales

Grand angle sur les trois réserves naturelles gérées par le Conservatoire.

10 - Panorama des sites du Conservatoire

Un tour de Bourgogne à travers les sites gérés par le Conservatoire.

12 - L'aménagement des sites pour l'accueil du public

Sensibiliser est aussi une des missions du Conservatoire et l'un des vecteurs est l'aménagement de sentiers de découverte.

13 - Un partenariat agricole indispensable

Pour la gestion de certains sites, le Conservatoire s'appuie sur des partenaires agricoles.

14 - Les contrats Natura 2000

Zoom sur la côte dijonnaise.



L'actualité du Conservatoire est aussi sur votre tout nouveau site internet : www.sitesnaturelbourgogne.asso.fr

Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire et sur notre site internet.

15 - Le bail environnemental, un outil au service des gestionnaires d'espaces naturels

Un nouvel outil pour travailler plus efficacement avec nos partenaires agricoles.

16 - Une base de données dédiée spécialement aux sites gérés

Bien connaître nos sites est indispensable pour une bonne gestion.

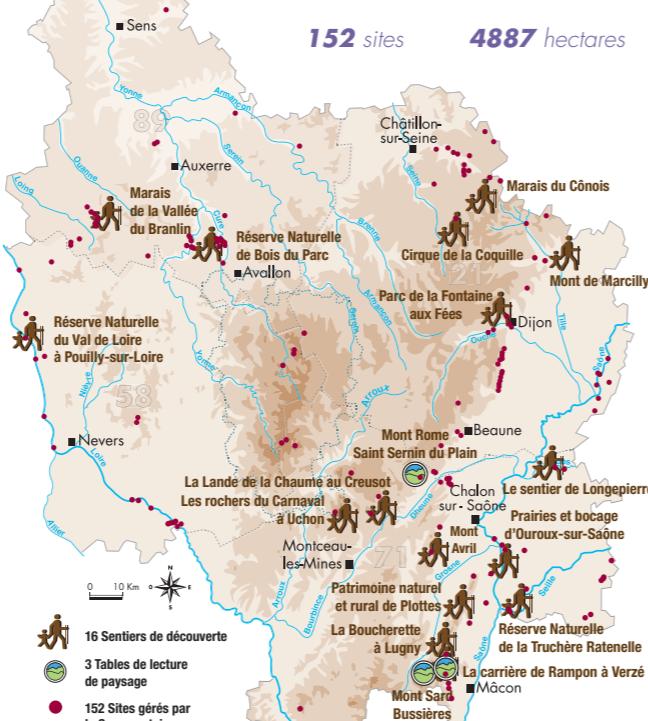
17 - La parole aux partenaires

Témoignages de trois partenaires privés du Conservatoire.

18 - L'écho des sites en gestion Conservatoire

Rétrospective des évènements marquants en 2009.

Les sites du Conservatoire



2010 est l'Année Internationale de la Biodiversité. C'est une étape importante pour marquer un frein à l'érosion de la biodiversité. La conservation de cette diversité biologique est devenue, plus que jamais, l'affaire de toutes et tous, que nous soyons acteurs spécialistes ou citoyens concernés.

Parmi les acteurs de l'action de préservation, les associations jouent un rôle de tout premier plan et, depuis 1976 (date de la première loi de protection de la Nature et année de naissance du premier conservatoire de France), les Conservatoires d'Espaces Naturels marquent de leur empreinte et de leur dynamisme de nombreux territoires.

2010 est une année à marquer d'une pierre blanche pour ces Conservatoires, en raison de l'inscription de leurs statuts dans la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. C'est dans ce tout nouveau contexte juridique favorable à ces structures que le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons continue de rassembler des énergies, construire des synergies, transformer des principes et des concepts écologiques en projets de terrain, tout en s'inscrivant dans l'éthique portée par le réseau national des Conservatoires d'espaces naturels.

Créé il y a 24 ans le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, atteint pratiquement un quart de siècle. Replacer l'action du Conservatoire sur une échelle séculaire semble démesuré. Or, c'est dans cette perspective qu'il agit : « Transmettre le patrimoine dont nous sommes dépositaires aux générations futures », aux côtés de ses partenaires régionaux et locaux, et travaillant à la protection et à la sauvegarde des sites parmi les plus riches de Bourgogne.

2010 est également l'année de parution du numéro « Spécial Sites » du Sabot de Vénus que vous tenez entre les mains. Il est en effet consacré aux sites sur lesquels le Conservatoire s'est impliqué. Sur certains d'entre eux, la maîtrise foncière a été mobilisée comme outil et, si l'Association est devenue propriétaire de biens, elle a surtout acquis un précieux capital écologique régional. Pour d'autres, la formalisation d'un engagement bilatéral avec les propriétaires aura suffi. Pour tous, le Conservatoire aura déployé de l'énergie et des compétences et les aura fait croître avec le temps :

- des compétences liées à l'expertise naturaliste, au suivi et à la gestion,
- de l'énergie dévolue à la sensibilisation des acteurs et au partenariat, pour construire des collaborations durables, empreintes de considération et de dialogue.

Par ailleurs, si l'implication concrète du Conservatoire sur un parc de sites bien identifiés demeure une de ses spécificités, il met également en œuvre de nombreuses actions d'expertise, de gestion et de sensibilisation dans le cadre de programme d'envergure régionale qui sont autant d'occasions de renforcer les partenariats. Il en va ainsi des plans régionaux d'actions en faveur d'espèces (Cistude, Râle des genêts), des programmes « Réseaux Mares » et « Pelouses sèches » ou encore du réseau Natura 2000.

2010 est enfin l'année de l'affirmation de la particularité associative régionale du Conservatoire, qui rassemble à ce jour plus d'un millier d'adhérents. Nous espérons que la lecture de ce Sabot vous sera instructive et agréable, et qu'elle vous donnera l'envie de soutenir les actions menées, ou, mieux encore, d'y participer !

● Georges REGNAUD

Directeur Régional
de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Bourgogne

● François PATRIAT

Président
du Conseil Régional
de Bourgogne

● Daniel SIRUGUE

Président
du Conservatoire des Sites
Naturels Bourguignons



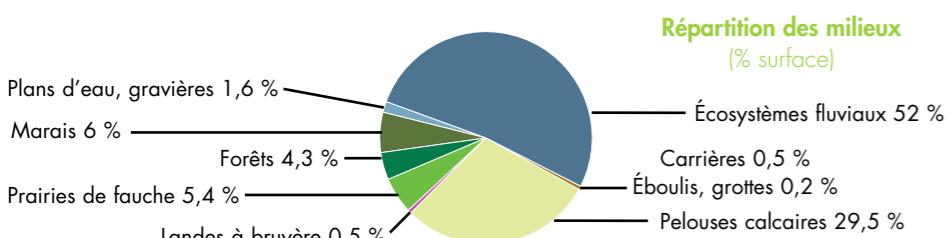
La Basse Vallée du Doubs à Longepierre (71).

Petit tableau de bord des sites gérés par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

SUR le territoire national, la fédération des Conservatoires, Espaces Naturels de France, qui fédère tous les Conservatoires des sites, recense 2 250 sites gérés, soit 140 000 ha. À l'échelle régionale, cela fait maintenant près de 24 ans que le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons œuvre en matière de gestion écologique de sites. Cette mission, inscrite dans les statuts de l'association dès sa création, a été développée au fur et à mesure des années. Elle aboutit aujourd'hui à l'implication du Conservatoire sur 152 sites répartis sur le territoire bourguignon, totalisant 4 887 ha.

Des sites très variés...

Les milieux gérés sont, à l'image du territoire bourguignon, d'une grande diversité. Toutefois, on peut noter la très forte représentativité des écosystèmes fluviaux et alluviaux et des pelouses sèches. Ces dernières totalisent près d'un site sur trois en gestion. Ceci est une spécificité bourguignonne par comparaison aux autres Conservatoires régionaux qui ont souvent davantage axé leur démarche sur les habitats de tourbières et marais. Cette particularité reflète les très forts enjeux écologiques recensés sur les pelouses, notamment de Dijon à Mâcon, et sur les grands axes fluviaux comme la Loire, le Doubs... Parallèlement à ces grands ensembles, le Conservatoire s'est attaché à préserver de véritables joyaux, parfois de surface réduite mais d'une valeur patrimoniale exceptionnelle, tels que des marais tufueux dans le Châtillonnais ou des prairies de fauche et des marécages de Puisaye.



Une répartition régionale hétérogène

Le plus grand nombre de sites en gestion Conservatoire se trouve en Côte-d'Or. Ceci s'explique notamment par les enjeux forts identifiés sur le chapelet de pelouses calcicoles et sur lesquels le Conservatoire s'est positionné dès sa création. La Nièvre constitue le département où se trouve le moins de sites en gestion mais où, paradoxalement, la surface est la plus importante.

Départements	Surfaces	Nombre de Sites
Côte-d'Or	892 Ha - 18,3%	53 - 34,9%
Nièvre	2 232 Ha - 45,7%	26 - 17,1%
Saône-et-Loire	1 364 Ha - 27,9%	37 - 24,3%
Yonne	398 Ha - 8,2%	36 - 23,7%
Total	4 887 Ha - 100,0%	152 - 100,0%



S. Caux - CSNB



Tourbière du Vernay (58)

La surface moyenne des sites est de 32 ha, mais il faut souligner que près de 80% des sites en gestion sont de taille modeste à moyenne, avec une surface inférieure à 25 ha. Un site sur trois couvre même moins de 5 ha.

La maîtrise d'usage ou foncière : une étape indispensable

67% des actes de maîtrise foncière ou d'usage sont des conventions de gestion ; cela représente en réalité 76% de la surface gérée. Ce prorata est sensiblement dans la moyenne nationale des Conservatoires, la convention par voie amiable permettant au propriétaire de rester maître de ses terrains, étant très largement privilégiée. Si une convention de gestion semble souvent d'une pérennité plus fragile qu'une acquisition ou un bail, elle présente toutefois d'autres avantages. Sa mise en place est souvent plus aisée et ce système facilite également l'instauration d'une dynamique locale en associant les partenaires sur place.

Les sites conventionnés font le plus souvent l'objet d'un partenariat avec des collectivités locales propriétaires de sites, communes ou communautés de communes. Ainsi, **60 communes bourguignonnes sont concernées par un partenariat avec le Conservatoire**. D'autres structures, notamment des structures privées, publiques ou parapubliques, sont également partenaires du Conservatoire pour travailler en cogestion de sites, comme le Parc naturel régional du Morvan, l'Office National des Forêts, ainsi que des associations de protection de la Nature. Ponctuellement des personnes privées confient la gestion de leur terrain au Conservatoire au travers d'une convention.

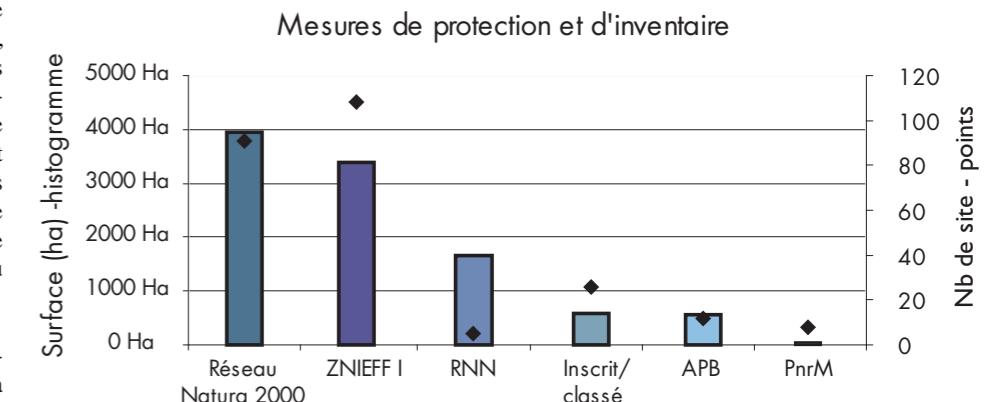
Un intérêt écologique largement reconnu

Une très grande majorité des sites en gestion est constituée de milieux jugés d'intérêt écologique, au moins de niveau régional. Neuf sites sur dix hébergent également des milieux reconnus d'intérêt européen au titre de la Directive «Habitats». Les 90% de la surface en maîtrise conservatoire bénéficient d'un statut de protection ou d'inventaire au titre des espèces ou des milieux naturels.

Presque tous les sites sont classés en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique, Floristique (ZNIEFF). Quelques sites sont inscrits ou classés (au titre de la Loi de 1930) ou bénéficiant d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB). Par ailleurs, le Conservatoire est gestionnaire de trois des quatre Réserves Naturelles Nationales de Bourgogne : la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire (58), celle de la Truchère-Ratenelle (71) et celle du Bois du Parc (89).

Enfin, un site sur trois est rattaché au réseau européen Natura 2000, en raison de la nature et de la qualité des milieux (au titre de la Directive "Habitats") ou en raison des populations d'oiseaux hébergés (au titre de la Directive "Oiseaux"). Cela représente en réalité les quatre cinquièmes de la surface gérée et ouvre de nouvelles perspectives d'outils de gestion :

- les Contrats Natura 2000 qui permettent de déployer des mesures de restauration ou d'entretien de sites
- les Mesures Agricoles Environnementales territorialisées qui constituent un levier financier essentiel pour tendre vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.



Des interventions adaptées...

... sont déployées sur les sites nécessitant des actions de restauration ou d'entretien. En amont, des études scientifiques, inventaires et documents cadre de gestion sont réalisés pour cerner les sensibilités et les enjeux de chaque site, comprendre son fonctionnement et définir un plan de travail. Mais, il faut souligner que, sur plus d'un tiers de la surface de ses sites, le Conservatoire ne réalise pas de travaux. En effet, certains sites ou milieux ne nécessitent pas forcément d'interventions de gestion et c'est alors la nature qui pilote seule.

Pour ceux sur lesquels le Conservatoire intervient, divers orientations techniques sont privilégiées. **Les deux grands modes de gestion agricole utilisés sont la fauche et le pâturage**. Sauf exception, cela est essentiellement développé au travers du partenariat avec des exploitants agricoles locaux. Le Conservatoire vient alors en soutien, soit sur les aspects logistiques (aide aux transhumances par exemple), soit sur des aspects techniques (pose de clôture...).

Des interventions mécaniques, principalement déployées en régie, sont largement mises en place. Elles consistent le plus souvent en, du broyage, des débroussaillages manuels, des coupes et abattages de ligneux. Plus ponctuellement, d'autres travaux très spécialisés rentrent dans cette catégorie : reprofilage de boires, restaurations de mares, pose de grilles de protection dans des cavités à chauves-souris, enlèvement raisonné d'embâcles...



Le marais du Côniois (21)

• Sylvie CAUX
Responsable du Pôle Gestion des Sites
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Les pelouses de la Taupe à Chambolle-Musigny (21)

Le réseau des bénévoles du Conservatoire

Un bénévole est un adhérent ayant fait acte de candidature et qui se sent investi de l'image du Conservatoire dont il devient l'interlocuteur au plan local. Les bénévoles remplissent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du Conservatoire : véritables relais locaux, ils participent activement aux actions menées par l'association.

Pour être bénévole, il n'est pas nécessaire d'être naturaliste, de maîtriser des compétences scientifiques ou techniques particulières. Il suffit simplement d'être curieux de la Nature, de vouloir découvrir la faune et la flore de notre région et d'être sensible à la préservation des milieux naturels et des espèces qu'ils abritent. De nombreuses missions diverses et variées peuvent être remplies par les bénévoles en fonction de leurs compétences.

Au-delà des missions confiées à chacun de ces membres, l'intérêt est de favoriser les échanges entre adhérents, avec l'équipe salariée et les élus du Conservatoire, et de mutualiser les actions de protection de la nature à travers la constitution d'un réseau.

Des journées spécifiques de découverte du patrimoine et de formation sur diverses thématiques (animation, identification des familles botaniques et des espèces animales...) sont organisées par le Conservatoire. Une lettre de liaison est envoyée régulièrement aux bénévoles : elle apporte des informations sur les sites du Conservatoire, les actualités du réseau des bénévoles, les actions des bénévoles en Bourgogne. Un forum d'échange sera mis en ligne prochainement sur le nouveau site Internet du Conservatoire.

• Cédric FOUTEL
Chargé d'études

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Un conservateur de site sur la côte dijonnaise

Parmi les bénévoles, certains peuvent, s'ils le souhaitent, devenir conservateur de site. Ce statut constitue une reconnaissance de leur engagement dans la vie d'un site, dans sa promotion et sa conservation en association avec le Conservatoire. C'est le cas de **Vincent Dumont**, conservateur du site de La Taupe sur la commune de Chambolle-Musigny, en Côte-d'Or.

Depuis combien de temps êtes-vous engagé comme bénévole au Conservatoire ?

Une quinzaine d'années.

Quelles sont vos motivations pour vous engager auprès du Conservatoire ?

J'espère contribuer à la préservation de sites naturels de ma région. Je passe beaucoup de temps dans la nature depuis mon enfance et j'ai vu beaucoup de sites détruits ou pollués. Cela est souvent irréversible. Préservons ceux qui restent !

Quelle est votre participation en tant que bénévole ?

Je suis conservateur du site de la Taupe, sur la côte dijonnaise.

Quel est votre lien avec le site dont vous vous occupez ?

Ce site se trouve à côté de chez moi et je vais souvent m'y promener.

Les bénévoles ont leur lettre de liaison



Rendez-vous des bénévoles dans le Châtillonnais



Journée des bénévoles au marais du Cônois

Place au concret ! Cette journée du 19 septembre en constituait une étape, alors direction le Nord de la Côte-d'Or. Septembre est un bon mois pour profiter des richesses des bas marais alcalins. Si le soleil n'était pas au rendez-vous, la végétation était bien là au marais du Cônois, site géré et aménagé pour l'accueil du public par le Conservatoire. Après un repas qui fut l'occasion d'échanges conviviaux, nous avons fait un petit bilan du réseau et découvert en salle le monde des libellules. Malheureusement, le mauvais temps nous a vite rattrapés dans la Val des Choues lors de la phase de terrain et une seule aeshne a pu être observée.

C. Foutel - CSNB



Les anciennes gravières de Spoy (21)

La parole aux acteurs locaux



Sites Natura 2000 en Puisaye : l'évaluation donne un nouvel élan

Alexandre Pierrard, animateur Natura 2000 en Puisaye, présente le bilan et les perspectives de six années d'actions Natura 2000.

La Puisaye est un pays à l'extrême ouest de la Bourgogne et abrite quatre sites Natura 2000. Ces sites sont les joyaux d'un territoire très bocager dans un écrin de nature relativement préservé. Trois des quatre Documents d'Objectifs (qui définissent les enjeux et les objectifs de gestions des sites) ont été approuvés en fin d'année 2003. Ils ont permis la mise en place de contrats Natura 2000 et l'embauche d'un animateur.

Après 6 ans d'exercice de Natura 2000 sur les sites, les objectifs, le contexte, les acteurs... ont évolué. Il est donc nécessaire d'évaluer ces changements pour adapter au mieux l'approche et les outils mis en place. Pour cela, une évaluation est en cours.

Le Conservatoire travaille sur la gestion écologique de quelques secteurs inclus dans les sites Natura 2000 (marais des Gâtines Beauchet, tourbière des Comailles). Quelles peuvent être les interactions avec la phase d'évaluation des Documents d'Objectifs que vous êtes en train de conduire ?

L'évaluation consiste, dans un premier temps, à dresser un bilan global des sites. Cette réflexion porte sur la totalité de la

démarche : tout est passé au crible et chaque usager des sites peut s'exprimer sur son ressenti, ses attentes... quant à Natura 2000. Dans un second temps, les conclusions de l'évaluation permettront de définir de nouvelles perspectives réorientant ou validant la démarche.

Le Conservatoire est un interlocuteur important car il est à la fois propriétaire, gestionnaire, rédacteur d'études naturalistes et rédacteur des Documents d'Objectifs sur les sites de Puisaye. Les interactions possibles sont donc très nombreuses à chaque étape de l'évaluation mais aussi et surtout à chaque étape de la vie des sites.

Quelles sont les perspectives de travail envisageables avec le Conservatoire ?

Elles sont très vastes d'autant plus que l'évaluation devrait permettre d'optimiser la gestion des sites et que le Conservatoire est un acteur associatif connu et reconnu. Nous n'en sommes encore qu'au début de l'évaluation mais les premières conclusions devraient déjà lancer quelques pistes concrètes de réflexions...

Anciennes gravières source de biodiversité : une commune s'engage pour leur conservation

L'arrêt des activités d'extraction de granulats sur les gravières de la commune de Spoy (21) a permis l'expression d'une diversité biologique remarquable. Ces gravières abandonnées constituent un ensemble d'habitats propices à l'installation d'espèces pionnières comme cet amphibiens : le rarissime Pélodonte ponctué.



Un partenariat agricole fructueux pour la préservation de prairies humides

Le site d'Ouroux sur Saône (71), avec ses prairies inondables de fauche, possède une richesse patrimoniale exceptionnelle. Ce résultat est le fruit d'un partenariat efficace avec les agriculteurs locaux. **Hubert Joigneault** est l'un d'entre eux.

Quelles sont les raisons qui vous ont amené à travailler avec le Conservatoire sur la fauche tardive des prairies d'Ouroux-sur-Saône ?

C'est un exploitant de Saint Germain-du-Plain qui m'a parlé du Conservatoire. J'avais besoin de fourrage et j'étais l'un des seuls à accepter de faucher certaines parcelles, jugées intéressantes par d'autres agriculteurs.

Plus généralement, depuis vos débuts, avez-vous observé une évolution de votre métier ?

J'ai débuté, seul, il y a 21 ans avec 7 vaches et 40 ha. Aujourd'hui mon exploitation compte 130 vaches et 300 ha (parcelles du Conservatoire incluses) avec 2 salariés. Au delà de l'agrandissement de mon exploitation, j'ai constaté un gain de temps sur les travaux des cultures. En contrepartie, je passe plus de temps au bureau pour diverses tâches administratives.

Monsieur SAULIN, Maire de la commune de Spoy, explique : « Conscient de la richesse écologique, mais aussi la fragilité de ce patrimoine naturel, le conseil municipal et moi-même avons souhaité faire appel au Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons afin de préserver ce site pour les générations futures. Le Conservatoire nous apporte ses compétences et son savoir-faire scientifiques, ainsi que des moyens humains et financiers pour l'entretien et l'aménagement du site. Cette action de préservation s'inscrit pleinement dans la démarche environnementale globale entreprise par la commune et s'ajoute à une autre initiative, la plantation de haies bocagères, déjà engagée. Mon objectif est de sensibiliser le public, de montrer l'attrait que représentent les anciennes gravières au travers de panneaux d'informations et ainsi de susciter l'intérêt. Dans cette optique, je pense que l'implication de la commune de Spoy dans la préservation des anciennes gravières pourra servir d'exemple à d'autres propriétaires. Toutefois, un travail de sensibilisation devra être entrepris en amont afin d'expliquer la nécessité de conserver ces milieux, face à l'intérêt économique que représente le remblayage avec des gravats. »



Quadrat de suivi de végétation

De la maîtrise d'usage à la gestion, une démarche logique d'intervention

UNE fois la maîtrise d'usage acquise, un plan de gestion est réalisé en amont de toute intervention.

La conception du plan de gestion

Un plan de gestion se découpe en deux grands volets :

- une « section A », détaillant l'ensemble des éléments de diagnostic et les enjeux
- une « section B », définissant les objectifs de gestion et le plan de travail. Pour ce faire, le Conservatoire s'appuie sur différents référentiels méthodologiques dont celui réalisé par Réserve Naturelle de France*.

Le volet diagnostic représente souvent le plus gros du volume de travail. Il recueille les informations indispensables à la connaissance du site et ceci sous plusieurs approches : limites administratives, foncier, statuts du site et inventaires existants en matière de patrimoine naturel, évolution historique, milieu physique, habitats naturels et espèces, cadre socio-économique, intérêt pédagogique, fonctionnalité du site... C'est aussi la période la plus prenante sur le terrain, celle où se déroulent tous les inventaires naturalistes.

Les enjeux sont basés sur les différentes problématiques de conservation des espèces et des milieux. Les objectifs doivent y répondre sur deux niveaux, au travers d'objectifs à long terme, qui dépassent la durée d'application du plan de gestion, et aux travers d'objectifs à plus court terme, dits « opérationnels ». Cette étape s'accompagne, de manière incontournable, d'une phase de communication et de concertation auprès des acteurs locaux.

Le plan de travail est généralement construit sur cinq ans. Il est assorti d'une estimation budgétaire de chaque action (moyens humains et financiers), voire d'un projet de plan de financement. Une hiérarchisation des actions sur deux ou trois niveaux de priorité est le plus souvent proposée.

La réalisation du plan de travail

Le plan prévoit des interventions touchant à un panel d'actions. Elles peuvent être d'ordre administratif, liées à la gestion des milieux ou des espèces, aux études scientifiques, à la communication, à la gestion courante du site... Certaines actions peuvent nécessiter des compléments d'études. En préalable notamment à la mise en place des interventions de restauration et d'entretien, il est fréquent de réaliser un avant-projet sommaire pour préciser les mètres et cartographier précisément les zones d'intervention sur le terrain.

Plan de gestion
Section A : Diagnostic, enjeux
Section B : Objectifs, plan de travail

Réalisation du plan de travail
Travaux de restauration et d'entretien
Études complémentaires, avant-projets
Gestion courante du site
Valorisation pédagogique
Suivis scientifiques, analyse de l'impact des travaux

Évaluation
Analyse des résultats

Réactualisation

• Sylvie CAUX
Responsable du Pôle Gestion des sites
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

* Guide méthodologique des plans de gestion des Réserves Naturelles, 2006, Réserves Naturelles de France, Atelier Technique des Espaces Naturels, 76 p.

par le même observateur. Ils sont indispensables pour mesurer les effets des interventions (ou de la non intervention...) et constituent un levier indispensable pour recadrer, si besoin, le plan de travail et préparer l'évaluation et la réactualisation du plan de gestion.

Et les sites du Conservatoire dans tout ça ?

Sur 152 sites, la moitié (80 sites - 52%) dispose d'un plan ou d'une notice de gestion à jour. 45 sites (30%) disposent de plan de gestion mais présentent l'inconvénient d'être ancien (plus de cinq ans) ou trop incomplet (simple expertise). Les 27 sites restant (17%) ne disposent pas de document cadre précis de gestion. Soit la nécessité n'est pas apparue (site non soumis à des interventions), soit les études sont programmées pour les années à venir. Un gros travail de réactualisation des documents cadre de gestion a été entrepris depuis 2005 et se poursuit par le renouvellement continual des plans de gestion.

Par ailleurs, 81% des sites font l'objet d'un suivi scientifique. Dans une large majorité des cas, il s'agit de suivis d'habitats et de suivis floristiques.

Enfin, différents partenaires peuvent être associés à la démarche de gestion d'un site. Des experts externes, associations ou bureaux d'études, peuvent être sollicités pour traiter des domaines très pointus (fonctionnement écologique d'une tourbière, approche hydrogéologique, inventaire d'un groupe faunistique complexe...). Un partenariat est par ailleurs développé, si possible tout au long du plan de gestion, en prévision de sa mise en application, notamment avec les personnes ressources locales, propriétaires, élus, agriculteurs...



M. Paris - CSNB

L'étang Fouget à la Réserve Naturelle de La Truchère Ratenelle (71)

Les Réserves Naturelles Nationales

Jurassique où l'actuelle France était en zone tropicale baignée par des eaux chaudes et claires, milieu alors propice à l'édition d'une barrière récifale. Les deux carrières creusées dans le récif et conservées en l'état permettent de lire les traces de cet épisode. Ces atouts font de ce lieu un site géologique dont l'intérêt est de niveau national, voire européen. L'ensemble du site est géré par le Conservatoire.



B. Fritsch - CSNB
La carrière des 4 Pieux : un faciès géologique très intéressant, recolonisé par une flore non moins exceptionnelle.

La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère Ratenelle

Le Conservatoire gère sur une surface restreinte (94 hectares), trois milieux naturels rares et très originaux ; un étang marécageux, des dunes de sable continentales fossiles et une dépression tourbeuse. Modèle au Moyen-Âge, l'étang marécageux constitue une halte de migration et une zone d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux : canards, foulques, échassiers, passereaux... C'est également un lieu de reproduction pour des espèces peu représentées en Bourgogne : Héron pourpré, Bécassine des marais, Phragmite des joncs ou Râle d'eau. Les botanistes y observent des espèces protégées ou rares : Hottonie des Marais, Peucedan des Marais, Trèfle d'eau... Longtemps entretenu par le passage des troupeaux, les pelouses des dunes de sables voient aujourd'hui leur surface menacée par l'installation de la lande à Callune fausse bruyère et à Genêt à balais et par le développement des espèces forestières comme les bouleaux et chênes. L'origine de ces sables reste encore mystérieuse. Ce paysage insolite constitue le biotope indispensable d'hyménoptères spécialisés (Genres *Bembex*, *Ammophila*...) ou encore de plantes remarquables : Corynephore, Fétuque filiforme, Teesdale à tige nue, Spargoute de Morison...

Les premières sphagnes, à la tourbière dite de la Lioche, se sont installées il y a huit à neuf mille ans. Les recherches en cours montrent une diversité conséquente de milieux et d'espèces. Quatorze sphagnes y sont inventoriées dont six sont reconnues comme rares ou exceptionnelles.



M. Paris - CSNB
Ripisylves, bancs de sable, îlots... la Loire présente une mosaïque de milieux

S. Caux - CSNB

C. Forest - CSNB

M. Paris - CSNB

C. Foujel - CSNB

S. Caux - CSNB

R. Desbrosses

S. Caux

Les Bressus à Saints-en-Puisaye

Corniches surplombant la Cure

Marais tufeux du Châtillonnais

La Fontaine aux fées à Talant

La tourbière du Vernay

La Loire près de Decize

La Basse Vallée du Doubs

Les prairies d'Ouroux-sur-Saône

● 152 Sites gérés
par le Conservatoire

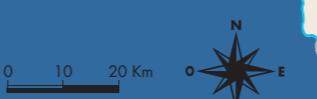


Table de lecture de paysage sur le Mont Sard à Bussières (71)

L'aménagement des sites pour l'accueil du public

VOILÀ maintenant une quinzaine d'années que le Conservatoire s'est lancé dans l'ouverture des sites pour l'accueil du public. C'est au cours de l'hiver 1993-1994 que l'équipe technique a chaussé ses bottes et s'est armée de tronçonneuses, marteaux, clous et planches de bois pour construire son premier pilotis et vous permettre de découvrir le désormais célèbre Marais du Cônois. Beau challenge pour ce premier sentier installé au cœur d'un marais tufeux, milieu particulièrement sensible et joyau du Châtillonnais. Depuis, l'aventure s'est poursuivie pour vous offrir, en 2010, 16 sentiers de découverte répartis sur les 4 départements bourguignons.

La philosophie Conservatoire : des aménagements légers pour laisser toute sa place à la nature

Dans sa politique d'équipements de sites pour la découverte du patrimoine naturel, le Conservatoire a, dès l'origine, pris le parti de limiter les aménagements. Ces derniers ont pour vocations principales de sécuriser le parcours et de respecter la sensibilité des milieux naturels. Généralement, un panneau vous accueille au départ du sentier. Il est complété par un dépliant-guide qui vous accompagne tout au long de vos pérégrinations. Seules des petites bornes sont installées sur le site et font le lien avec le dépliant.

Vous êtes comptés !

Afin de quantifier le nombre de visiteurs qui fréquentent chaque année les sites aménagés par le Conservatoire, et si besoin d'adapter cette fréquentation à la fragilité des milieux, des éco-compteurs discrets sont implantés sur la majorité des parcours. Ainsi, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'en 2009, les sites aménagés par le Conservatoire ont accueilli près de 22 000 visiteurs !

Tous les sentiers en un seul document

En cette année 2010, le dépliant des sentiers de découverte du Conservatoire fait peau neuve. Il intègre le petit dernier des sentiers aménagés à la carrière de Rampon (71) en 2009 et s'enrichit d'informations pratiques qui vous guideront pour préparer votre sortie : distance, dénivelé ou encore période la plus favorable pour découvrir les sites. Ce document est disponible sur demande au Conservatoire ou en téléchargement sur notre tout nouveau site Internet (www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr).

Un bel aperçu de la diversité des milieux bourguignons

Tout en s'appuyant sur les initiatives locales, le Conservatoire a à cœur de vous faire découvrir l'ensemble des milieux bourguignons : pelouses calcaires, marais, bords de rivières, landes acides ou prairies vous dévoilent ainsi leurs trésors.

Et pourquoi pas à l'avenir imaginer un sentier en milieux forestiers ou tourbeux, ou encore un itinéraire adapté à des publics à mobilité réduite. Affaire à suivre, donc !

• Cécile FOREST

Chargée de missions
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Le sentier sur pilotis au marais du Cônois, caché au cœur de la végétation.

G. Aubert - CSNB



Pâturage à Nantoux (21)

R. Vuillemin - CSNB

Un partenariat agricole indispensable

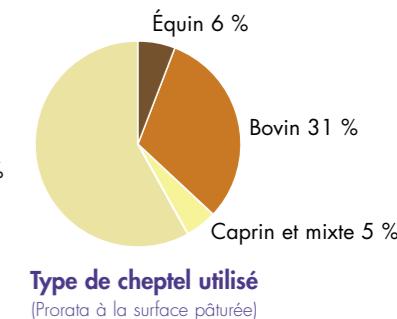
UNE large part des sites gérés par le Conservatoire présente des enjeux écologiques peu ou prou liés aux milieux ouverts. Les espèces floristiques et faunistiques qui leur sont inféodées ont besoin du maintien de cette ouverture et plus largement de la préservation de la qualité du milieu pour subsister.

Or, naturellement et en l'absence d'intervention, une très grande majorité des milieux ouverts tend peu à peu vers l'embroussaillage, puis vers une fermeture plus radicale avec la formation progressive de milieux boisés. Sans remettre en cause ce processus naturel, qui lui aussi n'est pas sans intérêt sur le plan écologique, il semble justifié d'intervenir pour assurer la préservation des espèces et des milieux les plus fragiles, rares ou remarquables et qui, parfois, peuvent être menacés complètement de disparition. Il en est ainsi pour les habitats de pelouses sèches calcicoles, les prairies de fauche, la plupart des marais, etc... Le Conservatoire intervient en régie sur ces milieux, mais la gestion de beaucoup d'entre eux passe par des techniques agricoles, notamment de fauche et de pâturage, dont l'application sur le terrain nécessite des moyens matériels ou humains qui ne peuvent être envisagés en interne.

Comment gérer au quotidien un troupeau en étant basé à plusieurs heures de route ? Aussi, à chaque fois que nécessaire, le Conservatoire priviliege de s'appuyer sur des personnes ressources locales, plus à même d'intervenir et disposant de matériels adaptés. Cette démarche s'accompagne également d'une sensibilisation de la profession qui reste aussi une mission sous-jacente de l'association.

63 sites concernés

Environ 30 % de la surface des sites sont gérés grâce à un partenariat agricole. Cet engagement prend la forme d'un contrat de mise à disposition des terrains (CMD), ou, de plus en plus souvent, d'un bail rural à clauses environnementales. Dans les deux cas, un cahier des charges est élaboré. Il permet de formaliser l'accord entre le Conservatoire et l'agriculteur sur les pratiques agricoles à respecter. Ce cahier des charges doit évidemment veiller à intégrer les objectifs écologiques du site mais doit aussi concilier les impératifs techniques et économiques de l'exploitant, sous peine d'être inapplicable sur le site. Vaste démarche de négociation dans laquelle chaque partie doit s'y retrouver et qui a débouché à ce jour sur l'engagement de 45 agriculteurs à nos côtés... Le Conservatoire s'implique également localement dans le montage de Mesures Agricoles Environnementales territorialisées (MAET) qui constituent un dispositif financier d'aides aux pratiques extensives.



Mode de gestion agricole

Quels types de gestion ?

Le mode de gestion le plus utilisé est le pâturage, suivi de la fauche éventuellement avec pâturage de regain. Pour la fauche, les techniques en fauche tardive et centrifuge sont privilégiées autant que possible, car elles facilitent le développement du cycle complet des espèces floristiques et sont plus respectueuses de la faune sauvage. En matière de pâturage, une gestion extensive des troupeaux est nécessaire. Choix du cheptel, chargements et calendriers de pâturage sont soigneusement étudiés. Ces mesures s'accompagnent généralement d'une interdiction d'usage de pesticides et d'une adaptation des produits phytosanitaires pour limiter les impacts sur l'environnement. Parmi les points forts de la gestion des sites conservatoires en partenariat agricole, citons comme exemple le pâturage ovin itinérant qui contribue à l'entretien de 600 ha de pelouses entre Dijon et Beaune, 100 ha de prairies humides à Râle des genêts gérés en fauche tardive à Ouroux-sur-Saône et près de 350 ha de pelouses et prairies alluviales de bords de Loire gérés en fauche ou pâturage extensif.



G. Aubert - CSNB

Juillet 2010

• Sylvie CAUX

Responsable du Pôle Gestion des sites
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Pâturage sur les pelouses de Chambolle-Musigny (21)



Le domaine de l'île à Lamenay-sur-Loire (58)

Les contrats Natura 2000

Zoom sur la côte dijonnaise

LE Conservatoire s'est lancé en 2004 dans la contractualisation Natura 2000 sur l'ensemble de la région Bourgogne. Depuis, 38 opérations ont été réalisées à l'échelle de la région. Cinq d'entre elles ont été mises en œuvre sur le site Natura 2000 : « Milieux forestiers et pelouses des combes de la côte dijonnaise » durant ces 6 dernières années.

Pour la mise en place de mesures de restauration ou d'entretien des pelouses de ce site, le Conservatoire travaille conjointement avec les communes, les propriétaires des pelouses calcaires et la structure animatrice du site Natura 2000 (Communauté de communes de Gevrey-Chambertin).

Sur chaque site Natura 2000, un **Document d'Objectifs** a été réalisé, permettant de mieux connaître l'intérêt écologique des sites, de dresser un bilan, d'évaluer les enjeux et les problématiques et enfin, de proposer des mesures pour préserver ou améliorer la qualité des habitats naturels remarquables.

Aussi, sur la côte dijonnaise plus particulièrement, le **principal enjeu est la préservation des milieux ouverts de pelouses sèches**, riches d'une flore et d'une faune associées caractéristiques : orchis, ophrys, inules, œillet, bruants, alouettes...



R. Desbrosses



Certaines communes confient la gestion de sites naturels au Conservatoire. C'est le cas de la commune de Chambolle - Musigny pour ses pelouses calcaires communales. **Régis Baudrion**, maire de Chambolle, évoque ce partenariat.

Quel est pour vous l'intérêt de ce partenariat au regard des travaux réalisés sur les pelouses des lieux dits «En Veroilles» et «La Taupe»?

Ces travaux devaient nécessaires car, depuis le début du siècle, la surface des pelouses calcaires régresse. Ces milieux caractérisés par une richesse écologique remarquable sont menacés de fermeture. Le budget de la commune ne permet

pas de réaliser les travaux nécessaires à leur restauration. Le partenariat avec le Conservatoire a ainsi permis de les mettre en œuvre, via un contrat Natura 2000.

Quel a été votre rôle dans la préparation de ces travaux ? Nous avons participé à la réunion de préparation avec tous les intervenants et les organismes impliqués dans cette opération.

En tant que municipalité, notre rôle principal est celui de la communication. Dans ce type de travaux toujours « sensibles », il est primordial de bien informer les habitants et de faire preuve de pédagogie. Avec l'aide du Conservatoire, nous avons réalisé une lettre d'information distribuée dans toute la commune.

Quel a été le ressenti de ces travaux sur vos administrés ? Le bien-fondé d'une politique de préservation de l'environnement

Mais ces travaux seraient vains si nous ne prenions pas garde d'en assurer la pérennité. C'est pourquoi le dispositif Natura 2000 apporte aussi des aides pour l'entretien des sites, notamment par le pâturage.

Sur la côte dijonnaise, un troupeau ovin itinérant entretient ainsi ces milieux restaurés. La maigre ressource alimentaire de ces pelouses ne permettant pas d'assurer une parfaite alimentation des troupeaux, le dispositif Natura 2000 permet aux éleveurs de pouvoir compenser ce manque à gagner (perte au niveau de l'état d'engraissement des animaux) par l'octroi d'aides financières, en échange de l'application d'un cahier des charges précis (chargement extensif, durée de pâturage limitée, itinéraires précis...).

Les travaux réalisés ces dernières années portent sur 14 sites (environ 200 ha). Il reste encore beaucoup de pelouses à restaurer, notamment au sud de la côte dijonnaise. Le déploiement des travaux de réouverture a été réfléchi pour que toute la Côte puisse être, à terme, restaurée.

À qui le tour ?

• **Grégoire AUBERT**
Coordinateur technique au Pôle Gestion des Sites
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

pas toujours par ceux qui sont immédiatement concernés sur le terrain : élus, chasseurs, randonneurs, organismes qualifiés... Ces derniers, associés au projet, ont tous accueilli positivement les travaux, et notamment la coupe des Pins noirs.

Le résultat n'est pas forcément très visible pour le promeneur occasionnel, mais les personnes qui fréquentent régulièrement le site ont constaté une réelle ouverture du paysage.

Quelles sont vos attentes pour les années futures, dans le cadre de ce partenariat de gestion avec le Conservatoire ?

Il faut entretenir ces pelouses pour garantir la pérennité de ces travaux et rendre nos plateaux aux pelouses calcaires.

Chaque année, depuis 1994, un pâturage ovin est conduit par un berger itinérant. C'est une excellente initiative contre l'emboisement et je souhaiterais que le troupeau reste plus longtemps sur nos pelouses.

SUR une soixantaine de sites, la gestion s'effectue grâce à des partenariats développés avec une quarantaine d'agriculteurs. Ce partenariat agricole prend, le plus souvent, la forme d'une convention de mise à disposition n'ayant qu'une faible valeur juridique. Or, depuis peu, un nouvel outil se développe sur les sites en propriété Conservatoire : le bail rural environnemental.

La naissance du bail environnemental

Le Conservatoire et les baux ruraux environnementaux

Le bail rural organise la mise à disposition, à titre onéreux, de terres et bâtiments à usage agricole. Historiquement, les baux ruraux ont été construits pour apporter aux agriculteurs des garanties sur le foncier de leurs exploitations et donc protéger leur activité économique. En conséquence, cet outil n'était pas adapté à la gestion de milieux naturels sensibles.

La situation a changé lorsque la loi d'orientation agricole du 20 janvier 2006 a permis d'inclure dans un bail rural des clauses obligeant le preneur à mettre en œuvre des pratiques culturales respectueuses de l'environnement (Décret n°2007-326 du 8 mars 2007 - art. 1 JORF 10 mars 2007 fixe l'ensemble des clauses environnementales pouvant être insérées dans les baux).

L'an dernier, le Conservatoire montait ses premiers baux ruraux environnementaux sur 270 ha de bords de Loire (Méandres de la Crevée, Domaine de l'Île, Domaine de Surgy, Île de Tinjat) dans la Nièvre. Les conditions du bail doivent permettre la préservation des milieux ligériens sans mettre en danger la viabilité des exploitations agricoles. Une démarche de concertation a donc été engagée. Un projet de bail a été proposé aux cinq éleveurs partenaires sur la base d'expertises écologiques et d'enquêtes agricoles.

Après validation du projet par le Conservatoire et les exploitants, cinq baux ruraux environnementaux ont été signés sous acte notarié le 24 février 2010.

Les clauses environnementales majeures concernent

les modalités de pâturage et de fauche. Un plan de

gestion pastorale a notamment été défini avec

chaque éleveur et annexé au bail.

D'autres mesures plus générales comme le non retournement des prairies, l'interdiction des amendements, l'interdiction de fertilisation, la limitation des produits antiparasitaires ou encore l'interdiction de drainage garantissent la conservation des habitats et des espèces.

Aujourd'hui, le Conservatoire poursuit l'élaboration de baux environnementaux.

Dix nouveaux baux devraient voir le jour d'ici la fin d'année 2010 sur les prairies de fauche d'Ouroux-sur-Saône, en Saône-et-Loire.

• Mélanie PARIS

Chargée de missions au Pôle Gestion des sites
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



S. Caux - CSNB

Pelouse de l'île de Tinjat

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons n'est pas le seul à mettre en place des baux ruraux environnementaux. Nous avons voulu en savoir plus sur leur utilisation au sein d'autres Conservatoires. **Pascal Danneels**, directeur des actions territoriales au sein de la Fédération des Conservatoires (FCEN), nous répond.

Quel rôle a joué la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels dans l'instauration de clauses environnementales dans les baux ruraux ?

Une évolution du bail rural au niveau environnemental est appelée de nos vœux depuis longtemps. En amont de la loi d'orientation agricole, en 2004, la FCEN a contribué au rapprochement des points de vue avec la profession agricole en faveur de cette évolution, en s'appuyant sur l'expérience de contractualisation des Conservatoires depuis plus de 20 ans. En 2006, elle a participé au groupe de travail qui a préparé le décret d'application.

Le 1^{er} bail rural environnemental a été signé le 18 juillet 2007 par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne. 3 ans après, comment cet outil s'est développé au sein des conservatoires ?

À ce jour 10 baux ont été signés et une vingtaine est en préparation pour les 12 Conservatoires concernés, ce qui semble peu important au regard des contrats existants avec plus de 900 agriculteurs. Dans de nombreux cas, les Conservatoires souhaitent encore mesurer les atouts et contraintes de ces baux avant de les substituer aux contrats en place. C'est parfois aussi le cas d'agriculteurs partenaires. En complément, les Conservatoires accompagnent un certain nombre de collectivités dans la mise en place de ces baux (zones Natura 2000, captages AEP....).

Quels sont les premiers enseignements de la démarche « bail rural environnemental » ?

Ce dispositif est évidemment pertinent pour sécuriser la relation entre agriculteurs et gestionnaires d'espaces naturels. Sa mise en place nécessite néanmoins un accompagnement juridique et un travail préalable au niveau des clauses environnementales et de l'état des lieux à prendre en compte, ce qui n'est pas encore à la portée de tous les propriétaires. Des références et une jurisprudence restent notamment à développer pour passer de l'expérimentation à une appropriation plus large.

Les prairies de la Chapelle (71)

Une base de données dédiée spécialement aux sites gérés

DEPUIS plus de vingt ans, la gestion des sites s'est élaborée au fur et à mesure de l'extension des terrains maîtrisés. Pour la réalisation des études et la conduite des travaux de gestion, il a été nécessaire de récolter en préalable des informations de toutes sortes : données foncières, inventaires faunistiques et floristiques, historique des sites...

Avec le temps se sont accumulées d'autres données diverses et variées : cartes d'interventions, inventaires complémentaires, suivis scientifiques... Mais au fil des années, cette masse d'informations disparates était devenue une nébuleuse obscure, dans laquelle il semblait de plus en plus ardu de retrouver en temps et en heure les données utiles en amont de chaque intervention, à moins d'oser plonger en apnée au sous-sol dans les méandres des archives du Conservatoire : peu accessible, la connaissance des sites était donc peu utilisable...

Aussi, fin 2005, l'association a décidé d'organiser l'ensemble des éléments indispensables à la connaissance de chaque site, sous la forme d'une base de données informatique. Celle-ci, avait en réalité de multiples objectifs :

- permettre à l'équipe intervenant sur les sites de disposer à tout moment des informations nécessaires,
- construire et sauvegarder un historique de gestion,
- pouvoir réaliser des synthèses sur les enjeux écologiques ou de gestion.

De manière sous-jacente, la base de données devait également permettre d'offrir une vision globale de la connaissance sur l'ensemble du parc de sites en gestion et, à ce titre, d'aider à définir et à hiérarchiser les priorités d'actions.

Grâce au soutien financier de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne (DREAL), du Conseil Régional de Bourgogne et de l'Europe, la base de données a vu le jour en 2006. Les deux années suivantes ont été vouées à la centralisation et à la saisie des informations.

Elle répertorie aujourd'hui toutes les thématiques essentielles aux missions de gestion : aspects administratifs, fonciers, partenariat agricole, données faunistiques et floristiques, habitats, historique des études et des travaux, suivis scientifiques, menaces et atteintes recensées...

Des requêtes préétablies permettent d'extraire rapidement les données les plus couramment recherchées.

La base informatique a été élaborée en interne par l'équipe en charge des interventions sur sites. Ce choix a facilité la mise en place d'un outil qui soit le plus adapté possible aux besoins spécifiques du Conservatoire. Avec le recul, la maîtrise en interne de la base permet de la faire évoluer constamment, en fonction des attentes et des besoins. Un logiciel dédié à la saisie et à l'exploitation des données (Access) a été privilégié, en lien avec un Système d'Information Géographique (MapInfo). Un atlas cartographique a également pu voir le jour, en parallèle de la base de données.

- Gravière, étang
- ◆ Écosystème alluvial, fluvial
- Marais alcalin et alluvial
- Tourbière et milieux associés
- Pelouse calcaire
- Lande
- Prairie de fauche
- ◆ Écosystème forestier
- Corrière
- ▲ Eboulis
- Grotte à chiroptères

Des échanges entre bases

Les référentiels taxonomiques utilisés sont ceux du Muséum National d'Histoire Naturelle, dans la perspective de faciliter les échanges d'informations avec les autres bases naturalistes développées sur le territoire régional. Ainsi, en 2009, des premiers échanges de données ont vu le jour avec la Base



S. Caux - CSNB

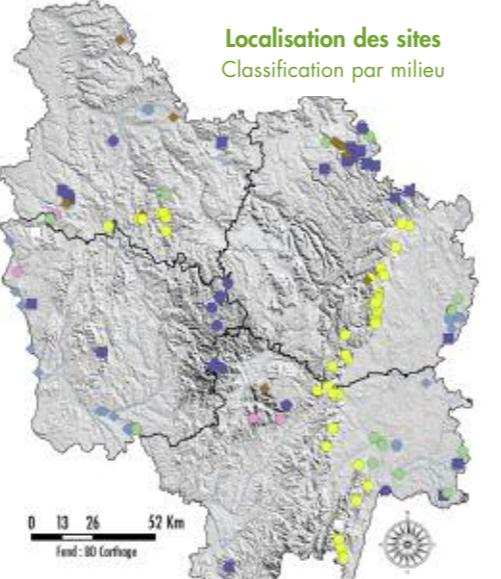


S. Caux - CSNB

La parole aux partenaires



• Sylvie CAUX
Responsable du Pôle Gestion des sites
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Bourgogne Fauna, administrée par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun et la Base Flora, pilotée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. Une mise à contribution a permis d'alimenter la base dédiée au Réseau des Gestionnaires Nature de Bourgogne, en cours d'élaboration.

Restauration de la biodiversité en zone humide Partenariat avec la Lyonnaise des Eaux à Flammerans

Suite à un diagnostic écologique, un **projet de restauration de mares** sur le site des champs captants de Flammerans (Val de Saône) a été établi en 2006, en **partenariat avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, le Syndicat Mixte du Dijonnais et la Lyonnaise des Eaux**. L'objectif ? Créer deux mares de 240 et 480 m² favorables, notamment, à l'accueil de la faune aquatique.

Raphaëlle LAURET, Ingénieur Ressources à la Lyonnaise des Eaux, témoigne de ce projet de génie écologique.

« Nous avons fait appel au Conservatoire en raison de ses compétences techniques en matière de restauration de la biodiversité en zone humide. En effet, si le cœur de notre activité portait essentiellement sur la production d'eau potable, aujourd'hui, notre entreprise souhaite se positionner sur le « Grand Cycle de l'Eau », qui inclut la protection des ressources et du milieu naturel.



Préservation de la biodiversité : Holcim Granulats s'engage avec le Conservatoire

Afin de mettre en œuvre des **mesures en faveur de la biodiversité sur ses carrières ou à proximité**, Holcim Granulats a signé en 2009 une **convention-cadre** avec le **Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons**. Trois questions à **Gwenael Guermeur, Ingénieur Foncier Environnement (Holcim Granulats)**.

Quelles sont les opérations en cours ?

L'entretien de pelouses sèches relictuelles à Epagny (21), une expérimentation de réduction de la colonisation par le buis sur un site de Sennecey-le-Grand (71) et le suivi écologique d'une carrière réaménagée à La Rochepot (21). Il s'agit de maintenir et développer la richesse biologique de ces milieux en s'appuyant sur le diagnostic et les prescriptions du Conservatoire.

Quels sont les projets ?

Dans le cadre de l'extension d'une carrière à La Rochepot (21),



La gravière des Boulins

Exploitée jusqu'en 2003 par la société Lafarge, toujours propriétaire des lieux, cette **ancienne gravière** située au nord-ouest d'Auxerre s'est vu confiée la **gestion à la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne et au Conservatoire**. Monsieur **Xavier Bouquet (Lafarge Granulats)** est notre interlocuteur.

Comment s'est construit le partenariat avec la LPO Yonne et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, pour assurer la gestion de l'ancienne gravière des Boulins, à Saint-Julien-du-Sault (89) ?

À la fin de l'exploitation de la gravière en 2003, le site devait être remblayé avec de la terre pour le destiner à un usage agricole. Durant cette période, la LPO Yonne a constaté lors de prospections que le site fraîchement abandonné accueillait des espèces intéressantes pour la région, comme l'Échasse blanche. La LPO Yonne nous a donc contactés pour nous faire part de l'intérêt ornithologique du site dont nous avons modifié l'état final : au lieu de remblayer la gravière, nous l'avons laissée telle quelle, en nous contentant de profiler les remblais situés en périphérie. Puis, en 2009, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne a pris contact avec le Conservatoire pour assurer la cogestion du site.

Est-ce que le groupe Lafarge a déjà effectué des démarches similaires de partenariat avec des structures naturalistes sur d'autres sites anciennement exploités ou toujours en exploitation ?

Oui, il existe plusieurs cas à l'échelle nationale. On peut en citer deux près du site des Boulins : une ancienne gravière à Balloy (77) gérée par l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL) et une ancienne sablière à Dordives (45) gérée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre (45).

Par ailleurs, l'ANVL assure le suivi écologique d'un ensemble de carrières toujours en exploitation en Ile-de-France.

Avez-vous des attentes ou des souhaits par rapport à la gestion ultérieure du site des Boulins ?

De manière générale, on pourrait envisager d'ouvrir les anciennes carrières au public et aux scolaires, pour apporter une dimension pédagogique à la gestion conservatoire de ces espaces.



La Loire à l'île de Tingeat (58)

L'écho des sites en gestion Conservatoire : rétrospective 2009

Des travaux de gestion appropriés...

- À Tillenay, en plaine de Saône, un chantier de restauration d'une ancienne boire a été mis en œuvre. Un reprofilage des berges et un nettoyage du linéaire le plus colmaté ont redonné au site une configuration bien plus accueillante pour la faune et la flore. Les effets ont été pour le moins spectaculaires puisqu'à peine deux mois après les travaux, une petite plante carnivore aquatique très rare en Bourgogne, l'**Utriculaire vulgaire**, a fait son apparition. La petite faune est également en train de coloniser le site, puisque le **Triton crêté** et le **Triton ponctué** viennent d'y être trouvés.



conduit en collaboration avec le Parc naturel régional du Morvan. Et pour l'équipe de courageux qui a su tenir sa mission jusqu'au bout de la pluie, une photo souvenir s'imposait :



Découvertes ou redécouvertes d'espèces

- La **Loutre** a été signalée durant l'été sur le secteur de Pouilly-sur-Loire dans la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire. Une excellente nouvelle, car le retour de cette espèce emblématique était attendu depuis fort longtemps.
- La **Drosera à feuilles intermédiaires** (*Drosera intermedia*) est réapparue sur la Réserve Naturelle Nationale de la Truchère-Ratenelle. Cette observation de près de 700 pieds fait suite à des travaux d'étrépage conduits en interne, tout spécialement destinés à restaurer l'habitat de cette espèce très rare en Bourgogne.

Des chantiers très nature...

- Cinq chantiers nature, tous plus particuliers les uns que les autres, ont été organisés en 2009 :
- Le plus physique : fauche avec exportation du marais de **Dommartin-les-Cuisseaux** (71).
 - Les deux plus techniques : reconstruction de murets de pierres sèches sur la **Chaume de Nantoux** (21).
 - Le plus photogénique : le comptage des **Sabots de Vénus dans le Châtillonnais** (21).
 - Le plus pluvieux : l'écorçage des Bourdaines à la **tourbière de la Croisette** dans le Morvan (58),



• L'**Écailler brune** (*Pericallia matronula*), un petit papillon rare et protégé en France, a été trouvé dans le Châtillonnais sur des clairières gérées par le Conservatoire. Il profite de la végétation basse et piquetée d'arbustes en lisière forestière qui abrite par ailleurs également une belle population de **Sabot de Vénus**.



C. Foutel

Carnet rose - Naissance de trois nouvelles tondeuses de pelouses sèches

Le Conservatoire a été heureux de vous annoncer la naissance de **trois poulains Koniks Polksis** à l'automne 2009 sur la roche de Solutré. Deux garçons et une fille qui viendront soutenir le Syndicat Mixte de Valorisation du Grand Site de Solutré-Pouilly-Vergisson pour l'entretien des pelouses sèches calcicoles. Leur prénom ? Gepetto, Hitchoum et... Solutré !



T. Darmuzey - SMVGS

Des équipements mieux adaptés

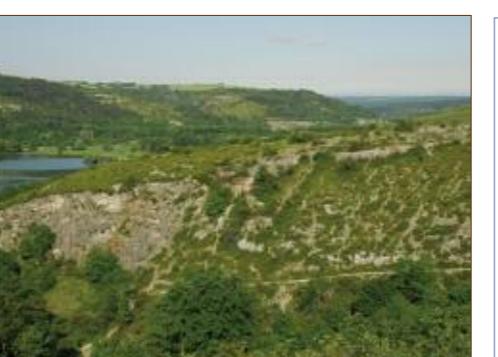
À la carrière de Rampon à Verzé (71)

Cette ancienne carrière en roche massive a été exploitée par la société Tarmac jusqu'en 2000. L'exploitation a mis à jour des vestiges paléologiques remarquables, tels que des traces d'ancêtres de dinosaures. D'un point de vue géologique, ce site recèle une richesse importante, avec la présence de roches sédimentaires, granitiques, et volcaniques. Une réflexion pour la protection et l'aménagement du site s'est construite peu à peu, entre le Conservatoire, la société Tarmac, la commune de Verzé et l'association Collines Humaines. Un sentier d'interprétation a été aménagé sur le site en 2009. Le tracé matérialisé sur le terrain comporte notamment deux escaliers sur les secteurs les plus pentus. La mise en sécurité de la carrière a été confiée au Spéléoclub de Chauffailles qui a effectué des purges sur les principaux fronts de taille. Enfin, un dépliant guide, un panneau d'accueil et une table de lecture du paysage ont été réalisés. Le site a été inauguré le 17 septembre dernier, en présence d'une centaine de personnes.



G. Aubert - CSNB

Le partenariat avec la commune existe de longue date puisque la première convention de gestion date de 1994. Un premier plan de gestion de ce bel ensemble de pelouses sèches et de buxaie a vu le jour en 2006 et a été réactualisé en 2007. En 2009, une rénovation complète des neufs panneaux pédagogiques a permis de moderniser et rendre plus attrayant le dispositif d'accueil. Ce partenariat avec la commune se poursuit en 2010 par la refonte des bornes signalétiques du sentier de découverte...



S. Caux - CSNB

Trois nouveaux sites conventionnés

Les gravières de Spoy (21)

Une convention de gestion a été mise en place avec la commune de Spoy, propriétaire de deux parcelles d'une surface totale d'environ 10 ha. La plus grande des deux parcelles est une ancienne gravière, réputée pour son très fort intérêt herpétologique car elle abrite entre autres une population de **Pélodonte ponctué**. Ce petit crapaud est rarissime en Bourgogne. La seconde parcelle est une ancienne zone remaniée qui abrite une petite station d'**Orobanche blanche** (*Orobanche alba*), espèce protégée régionalement. Un projet d'aménagement de mares temporaires, favorables au Pélodonte, est en cours d'élaboration avec la commune.



S. Caux - CSNB

Le marais de Cronat (71)

Un marais d'une qualité tout à fait exceptionnelle, situé sur la commune de Cronat non loin de la Loire, appartient à une entreprise agricole et est géré grâce à un pâturage bovin. Les agriculteurs propriétaires ont accepté de conventionner leurs terrains avec le Conservatoire. Pour le moment et à titre d'essai pour une durée d'un an, sur une surface de 7,5 ha. Le marais abrite de nombreuses

plantes rares et protégées dont la rarissime **Spiranthe d'été**. Il s'agit là de la seule station bourguignonne connue.

Les Boulins à Saint-Julien-du-Sault (89)

Les gravières des Boulins à Saint-Julien-du-Sault ont pour origine l'extraction de granulats par la Société Lafarge Granulats Seine Nord. Après abandon des activités économiques, diverses espèces remarquables ont colonisé ce site de 6 ha. Celui-ci est devenu un milieu d'une grande diversité. Il faut noter, entre autres la présence d'espèces d'**oiseaux nicheurs** comme le Râle d'eau, le Grèbe castagneux et divers passereaux palustres. Des **espèces migratrices rares** sont également présentes comme la Gorgebleue à miroir, la Rémy penduline, la Rousserolle turdoïde... Cependant, le site est fragile car il est soumis peu à peu à la colonisation spontanée par diverses espèces végétales et plus particulièrement du Saule. Une convention a été signée entre la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne, à l'initiative du projet, le Conservatoire, et Lafarge Granulats. Un plan de gestion est prévu pour 2010.



S. Caux - CSNB

L'actualité du Conservatoire en 2010

Des nouvelles du site... internet

Annoncé dans le Cœur de Sabot n°6, le nouveau site internet du Conservatoire est maintenant en ligne. Vous y retrouverez toute notre actualité, un agenda des sorties, des rubriques détaillées sur les programmes menés par le Conservatoire...

Rendez-vous sur :
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Concours photo

«Les marais du Châtillonnais, de l'eau à la vie», voici le thème du concours photo organisé par le Conservatoire et le Syndicat Intercommunal Hydraulique de la Haute Seine. Envoyez-nous vos plus belles photos de milieux humides et d'espèces du Châtillonnais.

Les détails et le règlement de ce concours sont consultables sur notre nouveau site internet.

Des rencontres dans la Nièvre

Après l'Auxois, nous nous retrouverons cette année à Varzy, en Pays Bourgogne Nivernaise, pour nos Rencontres de Territoires annuelles. Cultures, forêts et plateaux calcaires se côtoient sur ce territoire entre Loire et Morvan. Rendez-vous donc le 21 octobre à Varzy pour un échange de connaissances et d'expériences autour de ces milieux. Le 23 octobre, nous vous invitons à une journée de visites de sites naturels dans ce Pays Bourgogne Nivernaise.





Protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion. Il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée et en partenariat avec les acteurs locaux.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels bourguignons (mares, pelouses...) ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire (Râle des genêts). Ce travail est effectué en partenariat avec un réseau d'acteurs locaux. Le Conservatoire assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Nos partenaires

Collège de membres de droits associatifs au Conseil d'administration



Collège de membres invités permanents au Conseil d'administration



Collège de membres associés au Conseil d'administration



La Roche de Solutré
vue de la Roche de Vergisson
C. Foutel - CSNB

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature. Il assume cette mission notamment par le biais de visites guidées et à travers ses nombreuses publications.

Un Conseil d'administration.

Ce conseil d'administration est composé de quatre collèges dont un collège de membres actifs élus parmi les adhérents lors de l'Assemblée Générale.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée Générale, Conseil d'Administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.



*Le Conservatoire est membre
d'Espaces Naturels de France,
la fédération des Conservatoires Régionaux
d'Espaces Naturels.*

www.enf-conservatoire.org

Communes

Brochon (21)
Spoy (21)
Chaugey (21)
Talant (21)
Couchey (21)
Tillenay (21)
Cussey-lès-Forges (21)
Vosne-Romanée (21)
Étalante (21)
Pouilly-sur-Loire (58)
Gevrey-Chambertin (21)
St-Brisson (58)
Is-sur-Tille (21)
Bouzeron (71)
Leuglay (21)
Bussières (71)
Marcilly-sur-Tille (21)
Chassey-le-Camp (71)
Morey-St-Denis (21)
Merry/Yonne (89)
Nantoux (21)
Morey-Saint-Denis (21)
Nuits St-Georges (21)
Pommard (21)
Recey-sur-Ource (21)
Moroges (71)
Santenay-lès-Bains (21)
Lugny (71)

Remigny (71)
Rully (71)
St-Sernin-du-Bois (71)
St-Sernin-du-Plain (71)
St-Vallerin (71)
Lailly (89)
Sacy (89)
Tanlay (89)
Givry (89)
Merry/Yonne (89)
St-Moré (89)
Treigny (89)
Verzé (71)
Vouhenay/Cure (89)
Mailly-le-Château (89)

Établissements bancaires



Communautés de communes

Haut Mâconnais
Chagny
Communauté Creusot Montceau

Fondations et partenaires privés



Les actions du Conservatoire sont aussi soutenues par



N°32 - 2^{me} semestre 2010
ISSN 1164-5628
Dépot légal : 3^e trimestre 2010

Publication éditée par le
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance
Chemin du Moulin des Étangs
21600 FENAY

T : 03 80 79 25 99
F : 03 80 79 25 95
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr
conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Directeur de la publication

Daniel Sirugue

Directeur de la rédaction

Romain Gamelon

Maquette

Olivier Girard

Secrétariat de rédaction

Juliette Brey-Xambeu

Impression

Claude Ollier

Ont collaboré à ce numéro

Gregory Aubert, Juliette Brey-Xambeu, Sylvie Caux, Cécile Forest, Cédric Foutel, Benoît Fritsch, Romain Gamelon,

Gwenael Guermeur, Hubert Joigneault, Estelle Laurent, Raphaëlle Lauret, Catherine Neyer, Mélanie Paris, Stéphane Petit, Alexandre Pierrard, Nicolas Poincouteau, Eric Saulin, Daniel Sirugue, Rémi Vuillemin.

Comité de relecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Arlette Develay, Guy Hervé, Chantal Morot-Gaudry, Franck Nouvellet, Marie-Claude Revirard, Daniel Sirugue.

DREAL Bourgogne, Conseil Régional, CG 71, CG58.

Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de l'Europe, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne, du Conseil Régional Bourgogne et du Conseil Général de la Nièvre.